

# CAMEROUN



41% du territoire du Cameroun, un pays renommé pour sa diversité biophysique et sociale, et l'un des six pays partenaires de CAFI, sont couverts de forêts, soit plus de 19 millions d'hectares stockant près de 5 gigatonnes de carbone.

## ⦿ Veiller à ce que la vision de développement du Cameroun ne s'effectue pas aux dépens des forêts

La pression sur les forêts augmente avec la croissance économique du pays, surtout dans certaines zones rurales. La « **Vision 2035** » du Cameroun – qui comporte l'accès à l'eau, l'amélioration de l'habitat humain, l'arrêt de la perte de ressources environnementales, les investissements dans la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les emplois verts – vise à faire du pays une « économie émergente » d'ici à 2035. Le gouvernement a reconnu « **l'importance de veiller à ce que les ambitions nationales de développement ne compromettent pas la gestion durable des forêts et de la biodiversité du pays.** »

Les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts comprennent des activités qui contribuent à la fois :

### ■ à l'économie nationale :



Exploitation commerciale



Agro-industrie



Culture sur brûlis



Mines



Infrastructure

### ■ aux moyens de subsistance :



Utilisation de bois de chauffage



Agriculture de subsistance, expansion des terres de pâturage

La mise en œuvre de la REDD+ est considérée fondamentale à la réalisation des objectifs de développement durable, et fournira le mécanisme par lequel le financement, le transfert de technologie, le renforcement des capacités et une large participation des parties prenantes seront réalisés. Le Cameroun a finalisé une ébauche de sa stratégie nationale REDD+, et une « Note d'Idée du Programme de Réduction d'Emissions » a été introduite dans le pipeline du Fonds Carbone.

## ⦿ Une subvention pour préparer le cadre national d'investissement pour la REDD+ du Cameroun

Le Conseil d'administration de CAFI a alloué un million de dollars au Cameroun pour préparer son cadre national d'investissement pour la REDD+ (CNI- REDD+), en complément d'une subvention de 250,000 dollars du FIP.

« Le Cameroun a l'ambition de contribuer aux efforts mondiaux de réduction des gaz à effet de serre, au travers d'investissements dans le secteur forestier qui améliorent les modes de vie et promeuvent la participation et l'inclusion ; en particulier, le respect des droits des populations locales, des femmes et des peuples autochtones guidera l'élaboration et la mise en œuvre du CNI-REDD+. »

S.E Pierre HELE, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable

Le résultat sera un **cadre national d'investissement compréhensif et multisectoriel pour la REDD+, accompagné d'un mécanisme financier** qui permettra de canaliser des fonds pour sa mise en œuvre.

Le développement du CNI-REDD+ mettra l'accent sur les consultations et la communication (pour recueillir et diffuser l'information) et le renforcement continu des capacités des membres du Comité national REDD+, de l'Observatoire national sur les changements climatiques, du Secrétariat technique et du personnel clé des ministères sectoriels. Un document sur les sauvegardes sera également développé.

## ⊗ Bâtir sur les initiatives en cours

Pour éviter la duplication des efforts, le CNI-REDD+ sera conçu pour **structurer les ressources actuelles** et futures pour la mise en œuvre (CAFI, FIP, KfW etc), guidé en ceci par la matrice de gouvernance REDD+ du Cameroun. Cet instrument, sous la coordination du Ministère de l'Economie, de la planification et du développement régional, vise à améliorer la transparence et la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles et à faciliter la levée de fonds nationaux et internationaux.

Le FLEGT étant bien avancé au Cameroun, ses réalisations – amélioration de la législation, consultation et dialogue, bonnes pratiques, etc. – seront également utilisées pour guider l'élaboration du CNI-REDD+.

## ⊗ Leadership et responsabilités

L'Unité de coordination de la REDD+, sous le Ministère de l'Environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED), mènera la préparation technique et financière du CNI-REDD+. Le MINEPDED préside le principal organe politique de prise de décision, le **Comité national REDD+**, dont les 19 membres sont issus de la Présidence, du bureau du Premier Ministre, des ministères techniques, de la société civile, du secteur privé, du Parlement et des communautés autochtones.

Le développement du CNI-REDD+ sera soutenu conjointement par l'Agence française de développement et la Banque mondiale.



Crédit photo: Flore de Preneuf / World Bank

Avez-vous visité notre nouveau site web ? [www.cafi.org](http://www.cafi.org)